



# VERSAILLES

## CONSEIL DE QUARTIER BERNARD DE JUSSIEU

19 janvier 2010 à 20 HEURES 30

16 Bis rue des Petits Bois

Présidente : Liliane HATTRY Conseillère Municipale.

Vice Présidente : Corinne BEBIN Maire-Adjoint au Social - CCAS - retraités et personnes handicapées.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Annick AUJEAN, Simone BATTERIA, Farida BELGACEM, Bruno BOURDILLAT, Nathalie CHOUAIB, Jacqueline CRETON, Brigitte D'ANGLEJAN, Eliane DELORME, Dominique DUMONT remplaçant de Corine DUMONT, Corinne FORBICE, Marie-Christine LAURAS, Marie Josèphe LE GALL, Pierre LEBOUTEILLER, Christophe MARTEL, Abdeldjalil MEDJOUJ, Jeanne PAQUERON remplaçante de Jeannine PINCEMIN, Yves POULIQUEN, Nathalie CASES remplaçante de Didier PROU, Hugues RAVILLON, Cécile SABORIN, Kamal SOUMMAR, Annie SIMONDIN remplaçante de Anne-Sophie DAVID.

Etaient excusés : Mesdames et Messieurs Hélène BRUNON-AURINE, Anne-Sophie DAVID remplacée par Annie SIMONDIN, Pierre DESNOS, Corine DUMONT remplacée par Dominique DUMONT, Jeannine PINCEMIN remplacée par Jeanne PAQUERON, Didier PROU remplacé par Nathalie CASES, Lyliane ROBIC.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs: ASVJ, Serge DEFRANCE, Nadia DEGHEMACHE, Noëlla MAGOT, Jacques MOSNIER.

Participaient à ce conseil, Mr Rodolphe DORÉE Directeur de la Maison de Quartier, Mme Nadine ENC Directrice du Service des Personnes Agées.

Etait invité : Abed LARBI Vice Président de Agir pour Tous.

Le PV du Conseil de Quartier du 17/11/09 est approuvé.

Mme BEBIN présente l'action sociale développée par le CCAS de la Ville auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes dans la précarité.

Le CCAS a procédé à la révision des aides facultatives et à la lumière de cette révision, il a constaté que plus de 1000 personnes âgées bénéficiaient des services de maintien à domicile et 1000 personnes étaient accueillies en institution. Or 8000 personnes de plus de 70 ans sont actuellement recensées.

C'est donc 6000 personnes âgées qui sont susceptibles de bénéficier d'un accompagnement.

La santé des personnes âgées peut être fragile. Une hospitalisation, notamment pour une chute, peut parfois conduire à un retour à domicile difficile. L'entrée en établissement se fait aujourd'hui de plus en plus tardivement et les personnels accueillent ainsi des personnes lourdement dépendantes sans avoir eu le temps de les connaître valides.

Enfin, on constate que des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou de maladies

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Liliane HATTRY/Corinne BEBIN

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

apparentées peuvent être jeunes.

Pourquoi parler de ces 6000 personnes en conseil de quartier ?

Parce-que les Conseils de Quartier semblent les mieux placés pour relayer et toucher ces personnes.

Les services municipaux sont extrêmement mobilisés.

Madame ENC présente les différents services de la ville :

- La direction des personnes âgées qui a 3 services :  
le maintien à domicile – les soins à domicile – la qualité de vie.
- Le réseau partenarial actif :  
Maison de Quartier – les Associations – la coordination gérontologique

Le service soins infirmiers à domicile SSIAD intervient sur Versailles et Buc.

Il prend en charge 127 personnes âgées et 8 personnes handicapées.

Le maintien à domicile c'est aussi 206 portage de repas, avec un rôle d'alerte pour les livreurs, le portage des livres, la pédicurie pour les plus de 60 ans non imposables, la téléassistance avec 536 abonnés, en partenariat avec le Conseil Général, gérée par une plateforme d'appel.

Le service Qualité de Vie :

Ce sont des animations collectives, en petits groupes, des visites individuelles à domicile, une écoute personnalisée, un soutien psychologique. Depuis 2008, 2 chiens visiteurs sociabilisés BAMBOU et WILLY font la joie des personnes à qui ils rendent visites. Un reportage de 30 millions d'Amis leur a été consacré. Il a été demandé s'il pouvait être mis en ligne sur le site de la ville.

Depuis 2009, un service d'accompagnement individuel ou en voiture pour rendez-vous médicaux, au marché ou à la banque a été mis en place.

210 personnes âgées suivies ont une moyenne de 85 ans.

Le réseau partenarial est composé de :

la Maison de quartier qui organise ou abrite des activités municipales ou associatives spécifiques aux séniors. Parmi ces activités se trouvent la randonnée, l'aquagym, l'atelier mémoire, l'atelier informatique, le Café rencontre, le repas des aînés, les travaux manuels, etc.....

parmi les associations partenaires on trouve Versailles Portage, les Petits Frères de Pauvres, Les équipes St Vincent de Paul etc.....

Le département des Yvelines :

la COGITEY dont les locaux se trouvent à l'entrée de la clinique de la Porte Verte, avec ses assistantes sociales, peut, pour toutes les personnes âgées et leur famille, vous renseigner et vous aider dans vos démarches et obtenir les aides auxquelles vous pourriez prétendre ( APA etc.....)

Elle participe à la lutte contre l'isolement avec, entre autres Yvelines Etudiants Séniors.

PAM 78 :

C'est l'aide à la mobilité réduite pour toute personne handicapée à plus de 80%, celles qui possèdent la carte prioritaire, pour les titulaires de l'APA.

Beaucoup de réponses communales, associatives et privées existent mais il faut optimiser tout cela.

Liliane HATTRY présente le travail effectué par l'observatoire de la ville.

Au vu des chiffres INSEE de 1999, le quartier Bernard de Jussieu-Petits Bois- Picardie représente

3.47% du territoire de Versailles et abrite 8.3% de la population (6869 habitants). La part de la population étrangère est de 9% et ne comprend pas la population d'origine étrangère ayant la nationalité française. Ces chiffres illustrent la riche diversité culturelle du quartier.

Le quartier est majoritairement constitué d'habitations collectives sociales (88%) dont les normes assurent un minimum de confort.

En 1999, la moitié de la population du quartier âgée de plus de 60 ans vit dans des logements de 40 à 70m<sup>2</sup>.

La ville dispose des chiffres INSEE de 2007 et il a été vérifié auprès de l'observatoire de la ville que les tendances observées en 1999 se confirmaient. Le nombre de personnes dans les tranches d'âge s'amplifie.

Le quartier accueille plus de retraités de 60-69ans (11%) que la moyenne de la ville (9%).

La monoparentalité est de 14% sur le quartier contre 9% sur la ville.

Les personnes très âgées ne sont que très peu représentées sur le quartier, ce qui peut s'expliquer par l'absence de maison de retraite dans le quartier.

Sur notre quartier, il a été repéré des carences possibles :

Problèmes de communications entrantes et sortantes avec les acteurs impliqués, manque d'outils communs de recueil de données, locaux inadaptés pour personnes handicapées ou à mobilité réduite, manque de moyens de transport facilement utilisables ou adapté pour ces personnes, méconnaissance des habitants entre eux, perte de relations avec certains partenaires.

Cependant, notre quartier a certains atouts :

Une maison de quartier avec des objectifs en direction des aînés, un tissu associatif riche et impliqué vers la population, une volonté municipale forte de bien connaître ce public et d'apporter des réponses adaptées, un lien étroit avec le service aînés de la ville.

D'autres partenaires possibles ayant des contacts avec les aînés : Le centre de soins, un médecin généraliste, 2 pharmaciens, 2 dentistes, 1 kiné.

Un maillage de proximité pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées pourrait se mettre en place sous la forme d'un réseau de veille.

Si un tel réseau devait se mettre en place, certains acteurs déjà cités, et bien d'autres encore : le centre de soins, le Secours catholique, le Secours Populaire, la Paroisse, les bénévoles des 3X20ans, la Farandole, l'association des Bretons, Multicolor, les Amis de l'Echo du Quartier, l'ASVJ, le club Bonne Aventure, Agir pour tous.... pourraient être des relais.

Elle donne la parole aux associations présentes au Conseil de quartier.

Pour le centre de soins, Mr Pouliquen précise qu'il a la particularité de n'intervenir que sur prescription médicale.

Il fonctionne en liaison avec la DASS, l'Assurance maladie, le service à la personne APA.

Mme Forbice précise que 30 à 40 visites sont effectuées le matin, chez des personnes de plus en plus âgées et qu'une quinzaine sont également faites le soir. Certaines personnes sont vues 2 fois par jour, toujours sur prescription médicale. 3 infirmières assurent ces visites ainsi que les piqûres, pansements et vaccinations au centre, matin et soir, pour les personnes pouvant se déplacer.

40 à 50 visites sont effectuées le dimanche par une seule infirmière de gardes (insuline, soins d'urgence, anticoagulants....)

Sur un potentiel d'une cinquantaine de personnes, 9 personnes ont plus de 70 ans, 26 personnes ont plus de 80 ans.

La Parole est ensuite donnée à Rodolphe DORÉE, directeur de la Maison de Quartier

Il rappelle que la Maison de Quartier est un accueil de proximité tout public.

En plus des actions qui favorisent l'intergénérationnel et les actions destinés à tout public, la maison de quartier s'est engagée dans la mise en place d'actions en faveur des aînés.

Dans le projet social de la maison de quartier et validé par la municipalité, il est prévu un objectif général dans le cadre de la prévention de l'isolement.

Il prévoit :

de positionner les partenaires institutionnels et associatifs et les habitants du quartier comme des ressources sur les différents axes d'intervention de la maison de quartier, d'améliorer la connaissance des intervenants sur la ville et le quartier pour développer les complémentarités, dynamiser les différents réseaux, développer un travail de fond avec la direction des personnes âgées, développer plus de liens entre les associations partageant un même public avec la maison de quartier, s'appuyer sur les associations et institutions pouvant favoriser l'accès aux activités pour les personnes porteuses de différents types d'handicaps.

La maison de quartier propose soit directement soit en partenariat avec les associations les activités suivantes :

Le repas tous les mardis midi : 59 inscrits, 11€ avec participation personnelle des personnes 9€, une animation une fois par mois, le mardi après midi : 60 inscrits, des sorties intergénérationnelles et des animations tout public : 30 inscrits, un atelier d'activités manuelles tous les lundis et mercredis matin : 20 inscrits, le Café Rencontre animé par les Amis de l'Echo tous les vendredis matin où tous les habitants sont conviés environ 20 participants, Gymnastique douce avec GEPB le lundi et le jeudi de 9h à 10h pour les séniors et de 19h à 20h pour l'intergénérationnel et les séniors les vendredis de 11h à 12h : 15 inscrits, initiation à l'informatique et aux outils au Cybersailles 90 inscrits dont 65% de retraités de 73 à 89 ans.

Le personnel de la maison de quartier en relation avec les aînés est composé de :

Isabelle Dieudonné, conseillère économie sociale et familiale – Une Animatrice aînés et familles : poste en recrutement – Catherine Lévêque, animatrice accompagnement des personnes en difficulté et accès aux droits – Françoise Trotabas, animatrice activités manuelles.

La question des logements reste posée pour les personnes les plus âgées. Le logement intergénérationnel pourrait être recherché.

Une formule est en cours d'étude avec Versailles Habitat.

L'accessibilité est à voir avec les programmes en cours.

L'association Agir pour Tous indique qu'elle a organisé une tombola.

Elle organise une braderie au Bateau le 7/02/2010. Elle demande les courriels des membres du conseil de quartier. Mme Hattry précise que si elle en est avertie, elle peut diffuser le message à tous les membres du Conseil de Quartier, comme elle le fait pour d'autres associations.

Agir pour Tous souhaite faire une animation avec les handicapés. Elle précise qu'elle intervient sur l'ensemble de la ville.

Suite à l'article des Nouvelles de Versailles, elle demande qu'il soit parlé des jeunes comme on a parlé des aînés.

Mme BEBIN indique que le sujet pourra être traité mais nécessite d'être travaillé en amont, avec une proposition concrète.

Monsieur Larbi rappelle qu'ils ne sont pas une association du quartier mais une association de la ville, qu'il faut que les portes soient ouvertes et qu'il faut faire de l'intergénérationnel.

Mme BEBIN précise que les besoins doivent être recensés et un projet concret construit. Un délai de 6 semaines est prévu.

Les Conseils de Maison vont être remis en route par la maison de quartier. Toutes les associations, les travailleurs sociaux, la maison de quartier devront se mettre autour d'une table. Mr Bellamy pourrait participer au conseil de quartier qui parlerait des jeunes.

Point sur les travaux :

Square Léo Delibes : l'espace des tous petits est vraiment insuffisant et 2 sièges c'est trop peu pour le nombre de nourrices fréquentant ce lieu. Un banc situé sous le pigeonnier, devrait être déplacé.

Sécurisation de la rue St Nicolas :

4 projets ont été établis. Les 3 et 4 sont trop chers. Le projet 2 qui maintient le double sens de circulation est jugé intéressant. Reste le problème des livraisons de l'épicerie et de la boulangerie où les camions se mettent de manière à ce que leur hayon s'appuie sur la partie surélevée car il ya a des marches qu'ils ne peuvent franchir pour livrer.

C'est ce projet qui sera présenté aux conseils des 2 écoles.

Il est redemandé un arrêt de Bus dans la rue Hélène André. Lors des travaux, des sorties de garages ont été placées là où il y avait l'arrêt de bus. Il faudrait revoir un autre arrêt avec Phébus car l'arrêt Antoine Richard est beaucoup trop loin pour les personnes âgées qui remontent avec leurs courses ou dangereux pour les élèves qui reviennent des collèges.

Des abris-bus sont demandés face à Sitis et au cimetière, arrêt Claude Debussy.

Il est demandé un rappel auprès des propriétaires et des bailleurs pour qu'ils pratiquent bien le déneigement des trottoirs au droit de leur propriété.

La séance est levée à 22h45. Prochaine réunion le 1/04/2010 à 20h30.